

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 14 décembre 2023

**NOMBRE DE
CONSEILLERS
EN EXERCICE : 33**

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre, à vingt heures, le Conseil municipal de Saint-Michel-sur-Orge, légalement convoqué le huit décembre deux mille vingt-trois, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Sophie RIGAULT, Maire.

N°2023-325

Présents :

**Objet : Cession d'un lot
de copropriété de la
résidence Boieldieu-
Bizet à 1001 vies
habitat**

Mme Sophie RIGAULT, Maire,
Mesdames et Messieurs Roselyne DACOURY-TABLEY, Georges GOURGUES, Muriel MOSNAT, Maria MENICACCI-FERRAIN, Nicolas de BOISHUE, Guy PREAUX, Florine EKOUE,

Mesdames et Messieurs Denis NOIROT-DUVAL, Nordine AOUNALLAH, Mehdi GLEYO-KESRAOUI, Joseph DELPIC, José CASTICO OLIVEIRA, Michelle RONZANI, Denis ARCILE, Bernadette BENOIT-GUYOD, Thierry JULLIEN, Christian PICCOLO, Isabelle CATRAIN, Denis BERTON, Bertrand GRANADO, Jean-Louis BERLAND, Fatima KHOBEIZI, conseillers municipaux.

Absents excusés et représentés :

M. Dominique TAFFIN, procuration à Mme Sophie RIGAULT
Mme Carole COUTON, procuration à Mme Roselyne DACOURY-TABLEY
Mme Isabelle OUDARD, procuration à M. Georges GOURGUES
M. Philippe LEFEBVRE, procuration à Muriel MOSNAT
Mme Nathalie FOURMANN, procuration à Mme Maria MENICACCI-FERRAIN
M. Xavier PASSERI, procuration à M. Nicolas de BOISHUE
Mme Virginie CAPDEBOSQ, procuration à M. Guy PREAUX
Mme Mireille ROBERT, procuration à Mme Florine EKOUE
M. Patrick LEVEAU, procuration à M. Denis NOIROT-DUVAL
M. Abou NIANG, procuration à M. Jean-Louis BERLAND

Secrétaire :

Madame Roselyne DACOURY-TABLEY

2023-325 : CESSION D'UN LOT DE COPROPRIETE DE LA RESIDENCE BOIELDIEU-BIZET A 1001 VIES HABITAT

Dossier suivi par la Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29 ;

VU la délibération n°2022-192 du Conseil Municipal en date du 29 septembre 2022, concernant la cession des résidences Berlioz et Boieldieu-Bizet par la commune à 1001 VIES HABITAT ;

VU l'avis du pôle d'évaluation domaniale en date du 17 octobre 2023, estimant le lot de copropriété à la valeur vénale de 15 000 € ;

VU l'avis de la commission cadre de vie et développement territorial du 6 novembre 2023 ;

CONSIDERANT la copropriété dite « Résidence Boieldieu-Bizet », cadastrée AR 49,51, 52, 101, 102, 103, 110, et AS 204 et 729, et notamment le lot de copropriété n° 2100, appartenant à la commune, et correspondant à l'ancienne crèche P'TIT LOUP, démolie en 2011,

CONSIDERANT que ledit lot est non bâti à ce jour ;

CONSIDERANT que les copropriétaires de la copropriété « Boieldieu-Bizet » ont pour projet la scission de la copropriété en 3 entités,

CONSIDERANT que pour faciliter juridiquement la scission de la copropriété, il est nécessaire de céder le lot de copropriété au principal copropriétaire qui est 1001 VIES HABITAT,

CONSIDERANT qu'après la scission de la copropriété, 1001 VIES HABITAT et la commune procéderont à des régularisations foncières de voiries et sentes piétonnes, dont l'emprise du lot de copropriété cédé, qui seront rétrocédées à la commune à l'euro symbolique,

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

DECIDE de l'aliénation de ses droits sur le lot de copropriété n° 2100, de la copropriété dite « Résidence Boieldieu-Bizet » pour un montant d'un euro (1€), hors droits et charges, à 1001 VIES HABITAT.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout acte nécessaire se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie de Saint-Michel-sur-Orge, le 14 décembre 2023

Le Secrétaire

Roselyne DACOURY-TABLEY

Le Maire,

★ Sophie RIGAULT

Publication en ligne le : 03 janvier 2024

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale compétente et/ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.